

Modulariser une formation certifiante par blocs de compétences

Intervenant

Elodie LE BARBIER
Formatrice – consultante
Modularisation-
individualisation-Afest

Dates et lieu

Les 31 août, 1^{er} et 2
septembre 2022 à
Caen + 9 novembre
2022 à **distance**

Les 19, 20 et 21 octobre
2022 à **Rouen** + 9
décembre à **distance**

Durée

4 jours ; 3 jours
présentiel + 1 journée de
retour d'expérience à
distance

Effectif

12 personnes maximum

Coût

Prise en charge dans le
cadre du **Pacte Régional
d'Investissement dans
les Compétences (PRIC)**

La formation a longtemps été pensée sous la forme du stage et du cursus identique pour tous, avec une unité de temps, de lieu et d'activité.

De nombreux facteurs, sociétaux et réglementaires, invitent fortement les organismes de formation à repenser la conception de leurs dispositifs, avec trois intentions clés : bâtir des architectures modulaires, articuler chaque fois que possible ces modules à des blocs de compétences certifiants, rendre possible la construction de parcours individualisés.

Prérequis

Être en situation professionnelle d'informer, d'orienter, d'accompagner et de conseiller le public

Formation à distance : Les participants devront être dotés d'un ordinateur avec accès Internet, webcam et idéalement casque-micro

Publics visés

Directeurs d'organisme de formation, Responsables pédagogiques, Responsables de dispositifs de formation, Ingénieurs de formation, éventuellement formateurs souhaitant développer leurs compétences dans l'ingénierie ou la réingénierie de leurs dispositifs de formation

Objectifs pédagogiques

- Identifier les origines et finalités de la modularisation et les questions clés à se poser au démarrage du travail d'ingénierie
- Identifier les grandes étapes pour modulariser un dispositif de formation pour les mettre en œuvre
- Appliquer une méthodologie pour développer une architecture modulaire de formation permettant de certifier des blocs de compétences (méthodologique et outils associés)

Compétences visées

A l'issue de la formation, les participants seront en capacité de :

- Développer une offre de formation en modules et en itinéraires en justifiant la pertinence de ses finalités (sa valeur ajoutée pour l'apprenant, l'employeur, l'organisme de formation, les prescripteurs, les institutionnels, etc.)
- Promouvoir l'approche par compétences en resituant la formation dans la logique de « l'agir en situation professionnelle »
- Construire une architecture modulaire, permettant de se préparer à l'obtention de blocs de compétences d'une certification donnée, ou d'une certification dans son ensemble.



Contenus

Journées 1,2 et 3 « Fondamentaux méthodologiques »

- Les notions clés associées à la modularisation, l'individualisation et la certification
- Les fondements et finalités de la modularisation
- Pourquoi modulariser une action ou comment transformer une contrainte en opportunité ?
- Modulariser oui, mais sur quelle base ?
- L'analyse des emplois / métiers. Les notions clés pour décrire l'activité professionnelle et la question du « grain » pour structurer une formation
- Du descriptif de l'emploi et des blocs de compétences à la formalisation des unités de formation
- De l'unité aux modules et aux blocs d'apprentissages
- La programmation du dispositif de formation pour individualiser des parcours
- L'identification d'un plan de travail personnel (intersession)

Journée 4 « retour d'expérience et échanges de pratiques »

- L'analyse des travaux réalisés en intersession et questions complémentaires
- Les éléments clés constitutifs d'un parcours individualisé
- L'évaluation des acquis et le recueil d'impression à chaud des participants

Modalités pédagogiques

Les modalités pédagogiques seront diversifiées pour permettre de rythmer l'animation. Les techniques pédagogiques reposeront sur des méthodes actives (travaux de production en atelier, études de cas, travaux en appui des projets des participants), sur des jeux ou des approches dites ludo-éducatives, des moyens numériques. En complément de ce module en présentiel, il sera mis à disposition des participants des supports pédagogiques en e-learning, structuré à partir des différentes séquences du module.

Modalités d'évaluation

Les travaux proposés, les études de cas traitées en cours de formation, constitueront des temps forts d'évaluation formative, permettant d'identifier les points forts et les difficultés de chaque participant et des temps de vérification de l'atteinte des objectifs et des obstacles éventuellement persistants.

A l'issue des 3 premières journées, chaque participant précisera les éléments retenus et les perspectives de transfert en situation de travail. Un quiz final viendra ponctuer le module de formation.

Un lien fourni par le Carif-Oref permet de mesurer, à chaud, la satisfaction des participants.

Modalités d'inscription et délais d'accès à notre formation

Pour se préinscrire, remplir intégralement le bulletin d'inscription en ligne. Bien vérifier auparavant le public visé et les prérequis attendus.

La formation sera confirmée lorsqu'elle sera complète et les participants seront informés au plus tard 10 jours avant la date de démarrage.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Nous remercions les personnes qui auraient des besoins spécifiques de nous le signaler dès leur inscription. Nos locaux sont accessibles à tous types de handicap et nous pouvons adapter certaines de nos modalités de formation en étudiant ensemble vos besoins. Pour toutes questions, merci de contacter Malyka Demeautis (mdemeautis@cariforefnormandie.fr) ; ou Diana Llorente (dllorente@cariforefnormandie.fr) , référentes handicap pour le Carif-Oref de Normandie au 02.32.18.16.01, une permanence téléphonique se tient tous les mercredis de 10h à 12h.

Contact

Le service professionnalisation : 02 31 95 52 00 ou 02 35 73 77 82 -
professionnalisation@cariforefnormandie.fr

Justificatif remis

Une attestation de formation sera remise à toute personne ayant suivi intégralement la formation.